



## MODALITES DE CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

### PROJET DE REQUALIFICATION DU CŒUR DE VILLE DE BAILLARGUES

Par délibération n°DCM2019-61 en date du 16 mai 2019, le conseil municipal a pris l'initiative d'organiser une concertation préalable à une opération d'aménagement pour la requalification du cœur de ville de Baillargues.

Il est proposé d'engager, conformément aux dispositions de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, une concertation préalable à la création de cette opération d'aménagement aux regards des différents enjeux identifiés.

Cette concertation est organisée du **19 juin 2019 au 1<sup>er</sup> octobre 2019 inclus**.

Pendant toute cette durée, le **dossier de concertation préalable** pourra être consulté :

- **Sur internet** sur le site de la Ville sur le lien suivant : <https://www.baillargues.fr>
- **Sur support papier** à la Mairie de Baillargues, Place du 14 Juillet, 34670 Baillargues les Lundi 13h00-20h00, et mardi à vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30.

Ce dossier de concertation sera composé des pièces suivantes :

- La délibération portant modalités d'organisation de la concertation,
- Un plan de situation,
- Un plan du périmètre prévisionnel,
- Une notice explicative.

Deux réunions publiques seront organisées sur le projet soumis à concertation, le **19 juin 2019 à 19h00 et le 19 septembre 2019 à 19h00** à la salle Jean Jaurès, 2 rue des Remparts, 34670 Baillargues.

Deux permanences techniques seront assurées **les vendredi 05 juillet 2019 de 13h30 à 17h30 et vendredi 13 septembre 2019 de 13h30 à 17h30**.

Pendant toute la durée de la concertation, les observations et propositions du public relatives au projet pourront être transmises ou consignées :

- Par **courrier électronique** à l'adresse suivante : [cœur-de-ville@ville-baillargues.fr](mailto:cœur-de-ville@ville-baillargues.fr).
- Dans le **registre de concertation** accessible au public à la Mairie de Baillargues, Place du 14 Juillet, 34670 Baillargues, les Lundi 13h00-20h00, et mardi à vendredi de 8h30 à 12h00 et 13h30 à 17h30 ;
- Par **courrier postal** adressé à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : Mairie de Baillargues, Place du 14 Juillet, 34670 Baillargues, en mentionnant l'objet : concertation préalable du public au projet de requalification du cœur de Ville ;

Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la concertation ne pourront pas être prises en considération.

Le bilan de cette concertation sera rendu public (synthèse des observations et prise en compte des propositions).

Toute question sur le déroulement de la concertation peut être posée à l'adresse suivante : [cœur-de-ville@ville-baillargues.fr](mailto:cœur-de-ville@ville-baillargues.fr).